

Réunion du 20 novembre 2017

P.V. n° 4

Président: M. MASSE

Membres : MM. BORDIER – CURIDA - DAUDA – DEMARQUE – GIRAUD – MARTINEZ - PLAINCHAMP – RIDEAU.

Excusé : M. SAINNEVILLE.

Invités : MM. ENNJIMI – GUIGNARD.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD (Pôle Compétitions).

COUPE NATIONALE FUTSAL

La section rappelle les rencontres du 3^{ème} tour, qualificatives pour la finale régionale du 13 janvier 2018.

Calendrier des tours :

➤ 3^{ème} tour – à disputer avant le 10 décembre 2017 :

- ☺ - U.S. Vignal Bastide 87 / U.S. Jaunay-Clan
- ☺ - E.S. St-Benoît / A.S. Montferrandaise
- ☺ - Girondins Futsal / A. Balle au Pied St-Médard
- ☺ - U.S.C. de Pessac / Collectif Charente Angoulême Basseau
- ☺ - A.J. Futsal / U.S. Chartrons
- ☺ - A.S. Pessac Châtaigneraie / R.C. Niortais.

- **Finale régionale** (1/64èmes) est fixée au **samedi 13 janvier 2018**. Elle concernera les 6 équipes qualifiées à l'issue du 3^{ème} tour. Les 3 rencontres de ce tour se joueront dans le gymnase municipal de Coursac (Dordogne). L'A.S. Coursac Foot sera soutenu par son District et les membres de la section futsal LFNA pour l'organisation de cette journée.

Organisation des rencontres de la Finale régionale

Le tirage au sort sera effectué le mercredi 20 décembre 2017 dans les locaux du Crédit Agricole d'Aquitaine à Bordeaux (33). Il sera couplé avec les tirages d'autres coupes régionales et déterminera les rencontres ainsi que l'ordre des matches qui se dérouleront dans l'après-midi du 13 janvier 2018. Le programme sera communiqué aux clubs concernés ensuivant.

Durée des rencontres

2 x 25 minutes (en déroulé).

Un temps mort d'une minute par période et par équipe. Cumul des 5 fautes par période.

A la fin du temps réglementaire, si les deux équipes sont à égalité, l'arbitre procédera à **une prolongation de 2 x 5 minutes**. Si les deux équipes sont encore à égalité, l'arbitre fera exécuter l'épreuve des tirs au but pour déterminer le vainqueur (3 tireurs, remplaçants compris, si égalité à l'issue des 3 tirs, principe de la « mort subite »).

Réglementation technique

Réglementation fédérale : Lois du jeu – terrain – ballon – fautes et incorrections (règles Futsal – saison 2017/2018, complétées par le règlement F.I.F.A.).

Terrain : il est de la responsabilité du club recevant de marquer le terrain et de retirer les scotchs à la fin de la rencontre.

Nombre de joueurs : Chaque équipe sera composée de 5 joueurs et de 7 remplaçants, gardien de but compris. Seuls les licenciés F.F.F. peuvent participer. Ne pourront participer aux rencontres que les joueurs licenciés au club dans la catégorie seniors ou ayant la possibilité de pratiquer médicalement en seniors.

Ballons : Chaque club devra fournir un ballon de Futsal.

Maillots et chaussures : Le club visiteur devra avoir 2 jeux de maillots de couleur différente, numérotés de 1 à 12 et être équipé de chaussures appropriées (de préférence avec semelles blanches par respect des installations). Les chasubles (de couleur différente des maillots) sont obligatoires pour les remplaçants et pour respecter les procédures de remplacement.

Rappel : **Les protège-tibias, brassard du capitaine sont obligatoires**; d'autres, facultatifs et encadrés (couleurs notamment) : chemises, cuissards, sur-chaussettes, etc... ; et d'autres, interdits : tous bijoux.

Arbitrage : **Les 2 arbitres officiels du match** seront désignés par la **Commission Régionale d'Arbitrage**.

Discipline : Les sanctions prononcées lors des matchs de Futsal doivent être purgées, selon les modalités de purges telles que définies à l'article 226 des Règlements Généraux de la F.F.F. Les dossiers seront transmis à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.

Dans le cadre des rencontres de futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2^{ème} avertissement ou exclusion directe).

Le joueur exclu ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.

L'équipe peut être complétée après deux minutes effectives de jeu avec l'autorisation de l'arbitre ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec 4 ou 3 joueurs et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueurs.

Tous les cas non-prévus et les litiges éventuels au présent règlement seront jugés en dernier ressort par la section futsal régionale

DECISIONS CONCERNANT LES CHAMPIONNATS REGIONAUX FUTSAL

La Section a décidé de désigner un délégué pour chaque match de R1 (secteur Sud) pris en charge par la LFNA.

Pour le R2, les délégués ne seront désignés que sur demande du club et à la charge de ce dernier.

Concernant les arbitres, la LFNA prend en charge les frais kilométriques au-delà de 30 kms aller.

Concernant les championnats pour cette saison :

- **En R1** : descente en R2 des 2 derniers de la poule Sud et montées des 2 premiers de R2. En cas de montée en Championnat de France Futsal D2, l'équipe classée avant-dernière en R1 (Sud) serait repêchée.
- **En R2** : pas de descente à l'issue de cette saison, avec accessions en R2 facilitées pour les clubs de Districts.

COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE FUTSAL

Les engagements sont en cours. A ce jour, **54** équipes sont engagées.

Pour rappel, le **1^{er} tour** est fixé **semaine 6** en 2018.

PROJETS

Il a été envisagé pour les saisons à venir les projets suivants :

Saison 2018/2019 :

- 2 poules de R1 (secteur Nord et Sud)
- création de 4 poules de R2 (1 Nord/Ouest + 1 Nord/Est + 2 Sud).

Saison 2019/2020 :

- 1 poule unique de R1 avec 10 équipes.
- 4 poules de R2 à 8 équipes (2 Nord + 2 Sud).

Les objectifs étant :

- d'inverser la pyramide
- de rendre plus attractifs les championnats régionaux
- de les structurer dans la durée
- de préparer les clubs au plus haut niveau
- d'attirer les sponsors
- d'inviter les médias à porter un regard sur cette discipline.

Tous ces projets feront l'objet d'une concertation avec les clubs au printemps 2018.

D'autres projets existent pour la saison prochaine avec la création d'une Coupe Régionale Féminine Futsal ainsi que des interdistricts. A suivre...

Le Président,
Jean-Jacques MASSE
Le Secrétaire
Robert CURIDA